



Le trait-d'union

N° 56

Jun

2021

SPECIAL ENVIRONNEMENT

Le sommaire en images



Vous avez encore été nombreux à répondre à nos sollicitations et contribuer à l'élaboration de ce trait-d'union.

Nous vous en remercions.



Sommaire :

- Le mot du Maire
- Le PLU
- Fleurissement
- Zéro pesticides
- La permaculture
- Hôtels à insectes
- Les abeilles
- La gestion des déchets
- Poulaillers collectifs
- Fabriquons au naturel
- Chemin de randonnée





Le mot du Maire

L'EDITO

Madame monsieur

Je sais l'engagement fort de beaucoup de Chevinois pour la préservation de notre environnement. Certains ont justement choisi d'habiter notre commune en raison de sa situation exceptionnelle à l'orée des espaces boisés classés des Monts du Lyonnais. Néanmoins, Chevinay, comme toutes les communes rurales n'échappe pas à certains phénomènes de pollution, aux nuisances environnementales diverses et variées qui retentissent insidieusement sur la qualité de l'air que l'on respire, sur la qualité de l'eau qui coule dans nos ruisseaux, sur la qualité des produits végétaux que l'on produit et que l'on consomme. J'ai en mémoire un temps où enfant, je pêchais la truite dans le Soupât et les écrevisses dans la Tourette, où je courais pour attraper des papillons. Ce temps peut paraître révolu mais accepter la fatalité n'a jamais constitué un projet.

En septembre 2013, la commune s'est engagée pour œuvrer à la préservation de notre environnement en signant la Charte « zéro pesticide » dans ses espaces publics. Elle a réduit sa pollution lumineuse en éteignant ses lampadaires la nuit, elle veille à économiser l'énergie, le papier, l'eau. Elle essaie d'être la plus vertueuse possible mais n'est sûrement pas exemplaire. Comme chacun d'entre nous, ses pratiques, ses choix en termes d'achats ou de gestion au quotidien, peuvent être améliorés. Nous nous y attelons. Mais la commune ne peut rien sans l'action de chacun de ses habitants. C'est le sens que nous souhaitons donner à la publication de ce Trait d'Union dédié à l'Environnement. Ne donner de leçon à personne, bien que parfois je sois obligé ici et là de rappeler la loi, mais plutôt de lancer un cri d'alerte salutaire et faire que chacun puisse s'interroger sur ses pratiques et les améliorer.

On vit dans une belle commune. Nous pouvons tous œuvrer à préserver son environnement, son cachet. C'est notre patrimoine, c'est notre avenir.

Bonne lecture !



Une commission environnement.



La Commission environnement de Chevinay travaille à la préservation de la faune et de la flore, et à l'entretien du réseau de chemins ruraux, à la réduction des déchets et à la question des mobilités. Elle inscrit son action dans le cadre d'une politique énergétique, de réduction des consommations, d'amélioration des bilans carbone et de développement durable. Cette nouvelle commission accompagnera la démarche environnementale au sein de la commune et veillera à développer des actions en cohérence avec les orientations définies.

Pour Frédéric Paulois, 1er adjoint en charge notamment de l'environnement, « nous espérons au cours de ce mandat, sensibiliser davantage le plus grand nombre à la question de la préservation de l'environnement, la gestion des déchets, le soin qui doit être porté à la nature environnant notre commune, aux sentiers forestiers et développer des projets à dimension pédagogique et participative autour de ces sujets. »





PLU

La procédure de PLU

La commune de Chevinay vient d'engager une procédure de révision de son Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2011.

La première phase consiste en l'établissement d'un diagnostic territorial qui traite de nombreuses thématiques afin d'avoir une vision précise de la commune : les contextes géographique, administratif et réglementaire, l'état initial de l'environnement (milieu physique, milieu naturel, paysage), les activités humaines (démographie, habitat, activité économique, agriculture, tourisme, risques et nuisances) et la dynamique urbaine (évolution de l'urbanisation, paysage et fonctionnement urbain). Cette phase comporte plusieurs réunions de travail avec les élus, des visites de terrain et la tenue d'une réunion de présentation du diagnostic aux personnes publiques associées (services de l'Etat, du département, syndicat du SCoT de l'Ouest Lyonnais, communauté de communes du Pays de l'Arbresle, chambres consulaires, etc...).

La phase suivante est celle de l'élaboration du projet de territoire (Projet d'Aménagement et de Développement Durables ou PADD). Ce projet se base sur les enjeux identifiés durant la phase de diagnostic et définit les orientations générales retenues par la municipalité en termes d'urbanisme, d'aménagement, d'équipement, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques, d'activité économique, de limitation de consommation foncière. Pour chacune des orientations sont fixés des objectifs, déclinés en actions. Le PADD est l'épine dorsale du PLU. Il sert de guide pour l'établissement de la partie réglementaire du PLU.

Cette phase réglementaire a pour but de définir précisément :

- le document graphique, qui découpe le territoire en différentes zones et secteurs,
- le règlement écrit qui définit les occupations du sol qui sont interdites ou autorisées dans chaque zone et secteur ainsi que les règles à respecter : implantation, hauteur, emprise au sol, aménagements extérieurs, aspect des constructions, stationnement, raccordement aux voies et aux réseaux, éventuellement servitude de mixité sociale ou fonctionnelle,
- les orientations d'aménagement et de programmation, qui définissent des principes d'aménagement plus précis pour les secteurs stratégiques identifiés. Elles peuvent également être thématiques et définir des principes à respecter en matière de bioclimatisme, d'intégration paysagère, de traitements des eaux pluviales ou des franges urbaines, etc...

Le PLU et l'environnement.

La thématique environnement est une des thématiques majeures prises en compte dans les PLU. En effet le PLU doit contribuer à la préservation, la restauration et la mise en valeur de l'environnement au sens large : biodiversité, paysage, patrimoine, ... C'est pour cette raison qu'un diagnostic complet est réalisé en début de procédure afin d'identifier les éléments constitutifs de cet environnement et de définir les enjeux de protection, de mise en valeur, etc.

Le PLU dispose d'outils réglementaires qui permettent de traduire ces enjeux en actions concrètes. Il est ainsi possible de classer les secteurs de biodiversité les plus remarquables dans des zones où toute construction est interdite. Le règlement peut interdire tous mouvements de terrain dans les secteurs de zones humides. Il est possible d'identifier des éléments remarquables à préserver pour leur caractère patrimonial ou écologique et de définir des règles de préservation. Le règlement peut également prévoir des dispositions concernant le traitement des eaux pluviales (limitation de l'imperméabilisation des sols, obligation de rétention avant rejet, ...), l'imposition de plantations et d'espaces verts pour chaque projet, ... La collectivité peut par ailleurs prévoir de réserver des emprises dédiées aux déplacements modes doux (vélos, piétons) ou pour la création d'aire de covoiturage.

Enfin, le PLU peut mettre en place des prescriptions ou des recommandations concernant la prise en compte de l'environnement au niveau de la conception des constructions : insertion dans le site, prise en compte des vents et de l'ensoleillement dans l'implantation, promotion des formes architecturales limitant les consommations d'énergie, intégration des éléments de production d'énergies renouvelables dans les projets, traitement paysager des ouvrages de gestion des eaux pluviales, ...



Fleurissement

De nouveaux végétaux en perspective

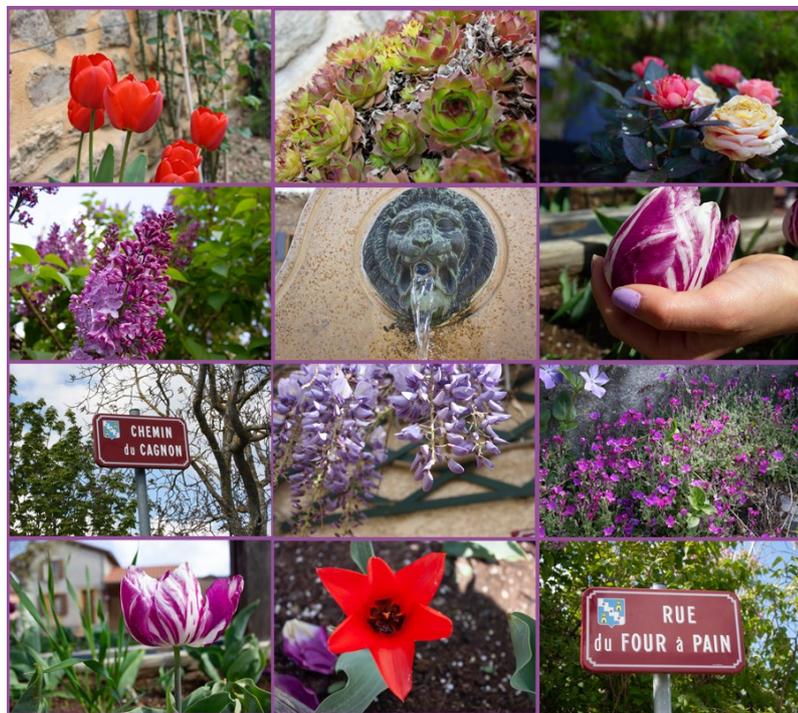
La Commune de Chevinay s'est engagée depuis plus d'une décennie dans une démarche « **Zéro Phyto** ». La préoccupation écologique est évidemment prépondérante. Cela permet de limiter la pollution de l'air et de l'eau et de contribuer ainsi au bien vivre à Chevinay tout en protégeant la Nature.

Evidemment, la vie reprend ses droits, y compris là où on ne la souhaite pas forcément (au pied des murs, entre les pavés...). Nous nous efforçons de limiter cette végétalisation avec des moyens mécaniques et thermiques, mais il faut peut-être également habituer notre regard à cette présence végétale dans les zones minéralisées.

La nouvelle Commission Fleurissement n'a pas pu beaucoup avancer lors de cette première année de la mandature du fait des contraintes sanitaires liées à la pandémie de la COVID 19. Pour autant, nous avons amorcé les premières évolutions en supprimant les jardinières en mauvais état et en réaménageant quelques espaces (bibliothèque, parking cimetière). Le fleurissement a été réalisé en s'appuyant largement sur ce qui avait été fait en 2020.

La météo du moment est plutôt favorable pour les végétaux, mais avec l'été, il faudrait que chacun soit vigilant pour les fleurs proches de son domicile. Quelques arrosoirs d'eau peuvent permettre de conserver les fleurs en bon état jusqu'à l'automne !

Pour les années à venir, le travail de la Commission va être de trouver des solutions pour faire face aux évolutions climatiques (plantation en pleine terre, choix des végétaux, etc.). L'aide de chacun est bien sûr la bienvenue, pour les idées comme pour la participation aux travaux d'entretien.



Photos prises par des jeunes de Chevinay lors d'un atelier photo encadré par la photographe, vidéaste, Dorine Dufour, <https://www.toniovinsprods.com>



Zéro pesticides

Objectif zéro pesticides à Chevinay

La commune de Chevinay s'est engagée dans une démarche environnementale de réduction des produits phytosanitaires en signant la charte régionale d'entretien des espaces publics «Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages» le 16 septembre 2013. Cette démarche est régionale. Les collectivités, la DRAAF, les agences de l'eau et différentes structures (FRAPNA, FREDON) se mobilisent dans cette charte pour réduire l'emploi des pesticides.

Pourquoi notre commune s'est-elle engagée dans cette démarche?

- Des pesticides utilisés pour le désherbage des parcs, jardins, des voiries... sont régulièrement détectés dans les eaux de Rhône-Alpes. Le risque de contamination des eaux est aussi localement important en raison du transfert accéléré de substances vers les points d'eau.
- L'usage des pesticides présente un risque pour la santé de la population et celle des agents d'entretien, en particulier de Fabien Imbach en charge de l'entretien des espaces verts sur la commune.
- L'équilibre de la biodiversité est à maintenir à tout prix si nous voulons que nos jardins continuent d'être pollinisés.

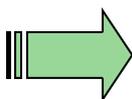
Les alternatives fonctionnent avec de l'huile de coude et quelques outils : binette, désherbage thermique, désherbage manuel. Avec la débroussailleuse et sa tête nylon, nous désherbons les pavés autobloquants ainsi que le long des trottoirs. Nous envisageons l'utilisation d'autres outils comme la brosse rotative pour un désherbage mécanique. Fabien IMBACH, est volontaire et partie prenante dans cette démarche.

Quant à nous, citoyens, notre participation ne consiste-t-elle pas déjà à porter un autre regard sur les tendres herbes qui font leurs éternelles apparitions ici ou là? Et si nous nous désherbions les méninges de l'expression « mauvaises herbes », car au final, elles ne sont pas si folles que cela. Alliées de la biodiversité, elles sont actrices de diversité biologique et leur caractère rebelle leur permet de coloniser tous les milieux au profit des oiseaux, des papillons et des insectes en général.

« Il n'y a pas de mauvaises herbes, il y a que des plantes dont on a oublié les vertus ! ».

« Apiphiles » Amies des abeilles, les herbes en tout genre produisent nectar et pollen au bénéfice des pollinisateurs en tous genres.

Nous sommes certains que chacun d'entre nous saura déraciner de son vocabulaire l'expression « mauvaises herbes » avec les méthodes naturelles de la pédagogie biologique, sans engrais, ni pesticide... et à la place y semer des idées riches en biodiversité !





La permaculture

Qu'est-ce-que la permaculture?

La permaculture est un mode de culture qui utilise des principes d'écologie et des savoirs traditionnels pour reproduire un écosystème naturel dans sa durabilité, sa stabilité, sa résilience (c'est-à-dire sa capacité à revenir à son état initial après avoir subi une modification) et sa diversité.

Plus simplement, la permaculture reproduit ce que fait la nature : les êtres vivants, animaux et végétaux, y vivent en équilibre ; le sol est nourri par les plantes qui y poussent puis y meurent ; les végétaux de grande taille protègent les plus fragiles du vent et du soleil brûlant ; les plantes y sont adaptées au sol et au climat, et elles se ressement toutes seules... Dans un jardin en permaculture, le jardinier agit un peu comme un chef d'orchestre : il veille à l'harmonie générale mais laisse chaque instrument jouer sa partition.

Un jardin en permaculture représente donc un système presque autonome, pérenne, où le jardinier laisse faire la nature au lieu d'aller contre elle. Il met à profit les interactions naturelles plutôt que de corriger en permanence un système rendu artificiel. Il compose avec la biodiversité et le recyclage naturel de la matière, plutôt que de viser la monoculture à grand renfort de pesticides et d'engrais chimiques.

Voici en quoi consiste la base de la permaculture :

- **Un sol vivant (vers de terre, micro-organismes, matière organique...)** ;
- **Une biodiversité riche (nombreuses espèces cultivées voire sauvages, faune variée)** ;
- **Des associations de culture sur une même parcelle (pas de monoculture)** ;
- **Un fonctionnement en circuit fermé : pas de déchets générés, pas ou peu d'apports exogènes (pas d'achat d'engrais, choix de variétés traditionnelles pouvant être ressemées, déchets verts recyclés sur place...)** ;
- **Une utilisation optimale de l'eau (récupération de l'eau de pluie, protection du sol)** ;
- **Une optimisation des petites surfaces : cultures en hauteur, cultures étagées... ;**
- **L'introduction d'animaux domestiques (poules, moutons...)** ;
- **Une couverture permanente du sol (engrais verts, paillage, succession des cultures au cours d'une saison...)** ;
- **Un travail du sol très limité voire inexistant pour ne pas perturber son équilibre ; une surface cultivée faible mais avec une bonne productivité.**





La permaculture

La culture en lasagnes.

La permaculture s'inspire de la nature, mais aussi des spécialités culinaires. Au jardin, la culture en lasagne consiste à superposer des couches, comme en cuisine... ou presque. La recette : une couche de cartons bruns, une couche de végétaux, de déchets organiques, de terreau ou compost, le tout mouillé avec de l'eau.

Facile à mettre en place, cette culture sur butte permet d'obtenir de belles plantes et des légumes bio, quelle que soit la nature du sol d'origine. Pour réaliser cette surprenante lasagne sans béchamel, il vous suffit de recycler les déchets verts de votre jardin. À vous les belles tomates juteuses d'année en année !

Culture en lasagnes : les principes

La culture en lasagnes permet de cultiver des légumes bio et des fleurs sur tout type de sol, mais pas seulement.

Cette technique de jardinage surprenante valorise les nombreux déchets verts du jardin et de la cuisine. Elle permet également de **recycler les cartons bruns usagés**. Avec tous ces avantages, il n'est pas étonnant qu'elle connaisse autant de succès en France.

Comment faire des lasagnes en permaculture ?

Le sol est recouvert de couches composées de différents matériaux :

- du carton pour isoler la lasagne du sol ;
- un lit de déchets verts pour fournir de l'azote aux plants ;
- un lit de végétaux secs (paille, foin...) ;
- une couche de terreau ou de compost pour fournir la matière organique à chaque plante.

Les jeunes plants sont directement disposés sur la surface de la lasagne. La technique de semis est identique à celle d'un jardin classique : il faut veiller à bien respecter les espaces entre chaque plante. À défaut de béchamel, cette culture sur buttes a besoin d'eau pour évoluer. Les couches doivent être généreusement arrosées. Vérifiez régulièrement l'état du compost et apportez de l'eau supplémentaire en cas de besoin.

Recycler les déchets verts.

La culture en lasagnes est facile à mettre en place. Inutile d'enlever les herbes sur la parcelle choisie. Il suffit d'y déposer des feuilles de carton pour délimiter l'espace.

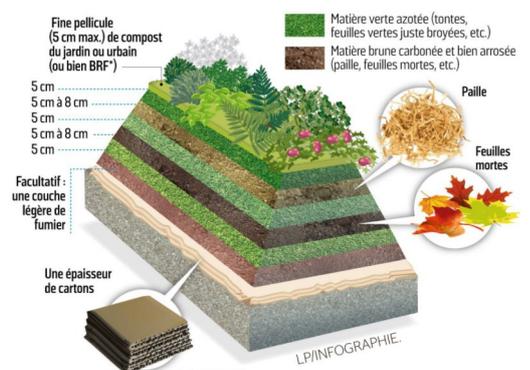
L'étape suivante consiste à recycler les déchets verts de votre jardin et à les entreposer sur les cartons.

L'objectif : former une couche de 20 à 30 cm.

Vous pouvez accumuler toutes sortes de déchets pour former votre lasagne bed :

- des végétaux (brindilles, feuilles de haies...), des herbes arrachées, du foin frais séché, de la paille, des feuilles mortes, des déchets de cuisine (épluchures, restes de fruits...).

Le jardin en lasagnes, une structure très fertile





La permaculture

Travailler et penser son jardin autrement



La grelinette, un outil indispensable en permaculture.

C'est un outil de jardinage basé sur le principe du levier. Grâce à ses dents, elle permet d'ameublir la terre sans la retourner pour préserver les différentes couches qui la composent.

Cette technique préserve l'écosystème du sol. L'arrachement des mottes par ce système aère la terre jusqu'à la hauteur des dents ce qui introduit de l'oxygène aux organismes qui en ont besoin et permet de les fortifier. Elle ne coupe pas les racines, elle les détache ainsi que les mauvaises herbes. Elle peut être un outil précieux pour l'arrachage des pommes de terre et autres racines.

De plus, elle préserve votre dos et fait travailler essentiellement les bras !



Les bonnes compagnes

En bonne compagnie, elles sont plus fortes!

L'association de certaines plantes entre elles permet d'obtenir de belles récoltes tout en aidant le jardinier à éviter l'utilisation d'engrais chimiques et de pesticides. **A vos binettes !**

Voici quelques exemples que vous pourrez tester facilement :

- **L'ail** éloigne les insectes en général.
- **L'aneth** protège les carottes et les concombres.
- **Le basilic** est un fort répulsif des mouches et moustiques. Il s'associe parfaitement avec les tomates, les asperges, les poivrons, les piments et les aubergines.
- **Le cerfeuil** réduit l'invasion des limaces.
- **La lavande** éloigne les pucerons.
- **Les œillets d'inde et soucis** protégeront la plupart de vos plantes des insectes indésirables.



La permaculture

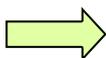
Des traitements au naturel

N'ayez pas marre du marc, il a de précieux atouts.

Engrais écologique et naturel, le marc de café peut être utilisé comme engrais ou dans le compost à condition qu'il soit bien sec au moment de l'utilisation.

Disposez le marc de café au pied des plantes. Lors des semis, disposez une couche fine et régulière pour aider à la pousse.

Le marc de café comme engrais doit être utilisé bien sec, en poudre et avec parcimonie.



Le purin d'ortie est sans doute le fertilisant organique le plus utilisé par les jardiniers amateurs. Il stimule la croissance des plantes et la vie du sol. Mais attention à ne pas avoir la main trop lourde.

Le purin d'ortie est surtout utilisé pour fertiliser et stimuler la vie du sol. Il apporte de l'azote, mais il est aussi riche en minéraux (fer, potassium, magnésium ...) et en oligo-éléments.

Son utilisation va permettre de stimuler la croissance et améliorer la fonction chlorophyllienne des plantes. L'azote leur est surtout nécessaire durant la phase de croissance : il va favoriser le développement des tiges et des feuilles.

Il va également augmenter l'activité microbienne dans le sol en apportant diverses bactéries, enzymes et micro-organismes. Cette faune va ensuite accélérer et faciliter la mise à disposition des éléments nutritifs du sol aux plantes.

En pulvérisation sur le feuillage, il va stimuler les défenses des plantes et les aider à se préparer aux futures agressions de ravageurs et de maladies.



Contre les fourmis.

Une partie de votre maison est infestée de fourmis ? Formez une barrière à l'extérieur de votre domicile avec un mélange de marc de café et de jus de citron.

Les fourmis ne traverseront pas cette barrière !

Le purin de feuilles de rhubarbe est un excellent répulsif contre certains insectes notamment les pucerons. Il peut être également utilisé contre le ver ou la teigne du poireau et la teigne de la carotte.



Faire son purin de rhubarbe, deux méthodes l'une et l'autre de très bonne efficacité :

Faire macérer 1 à 1,5 kg de feuilles de rhubarbe dans 10 litres d'eau pendant 72 heures environ. Filtrer et ne garder que le liquide. Pulvériser à l'aide d'un pulvérisateur.

Une variante consiste à plonger directement les feuilles dans de l'eau bouillante, ce qui accélère le processus de macération. Laisser macérer 24h00, filtrer et pulvériser sur vos plantes.

Le purin de rhubarbe peut se conserver facilement pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois en le stockant dans un endroit frais et à l'abri de la lumière.



Hotel à insectes: un triple intérêt.

Combattre les parasites, procéder à la pollinisation et favoriser la biodiversité

Nous entretenons parfois aujourd'hui tellement nos jardins que nous oublions de laisser de la place aux insectes : l'herbe est coupée à ras, les arbustes sont bien taillés et nous protégeons nos fleurs. En faisant cela, nous ne sommes pas toujours conscients que nous ne rendons pas forcément service à la nature, et l'on peut vite assister à la disparition de certains écosystèmes importants.

Parfois même, les produits de traitement respectueux de l'environnement peuvent laisser place à des parasites difficiles à arrêter. C'est ici que réside l'importance des insectes auxiliaires, ceux que les hôtels à insectes peuvent accueillir. Ils se répartissent des rôles différents pour faire de votre jardin un lieu bien florissant, certains d'entre eux repousseront les parasites et d'autres participeront à la pollinisation, permettant ainsi à vos plantes de se reproduire naturellement.

Ainsi, en attirant chez vous des insectes qui s'étaient éloignés faute d'abris ou de nourriture, vous faites un beau geste, petit mais essentiel, envers la biodiversité, mais aussi envers la chaîne alimentaire !

ATTENTION!



L'hôtel à insectes : un dispositif qui vise à faciliter la survie d'insectes et d'araignées, notamment dans des écosystèmes où la pollinisation et la biodiversité sont recherchées par exemple à proximité de jardins potagers, de vergers, etc. La construction de ces structures permet de sensibiliser le public, en particulier les jeunes, à l'importance de la biodiversité. Ils peuvent être réservés à une espèce (mono spécifique) ou destinés à abriter plusieurs espèces.

Les grands hôtels peuvent faire cohabiter trop de variétés d'insectes et favoriser la propagation des parasites entre eux, provoquant une forte concurrence alimentaire dans les alentours. Les grands hôtels sont donc à proscrire, au profit de petits nichoirs spécifiques avec fagots de tiges creuses ou à moelle. Il ne faut pas non plus installer ces hôtels dans des espaces dépourvus de nourriture pour les pollinisateurs (fleurs) ; on assure ainsi le gîte mais sans le couvert. Mais nous ne sommes pas vraiment dans ce cas de figures à Chevinay, village bien fleuri !

De préférence, l'hôtel doit être positionné dans un endroit exposé au soleil, dos au vent et orienté sud, sud-est, car les insectes dépendent de la chaleur de leur environnement pour réaliser leurs activités. Accrochez-le à environ 30 cm du sol pour le protéger de l'humidité du sol. Pensez à le protéger de la pluie (par exemple avec un toit en ardoise).

Trois informations utiles :

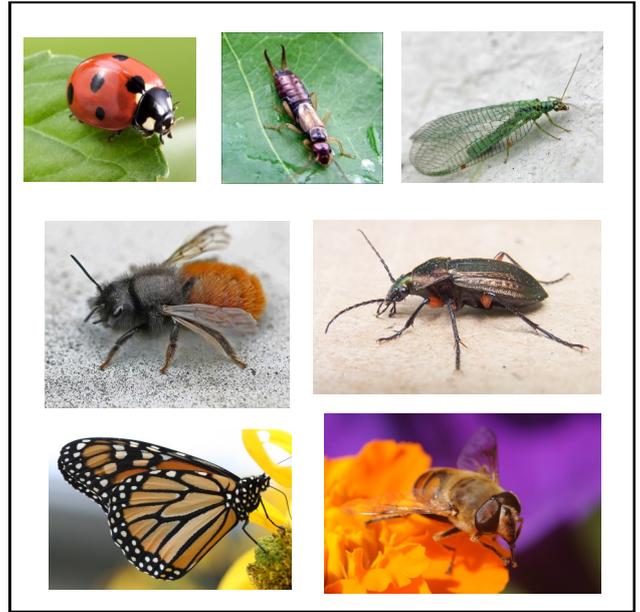
- **Mon hôtel ne marche pas, il est vide...** Vous pensez ne rien voir en ouvrant les trappes de votre hôtel ? Dites-vous que pour voir toute la richesse des insectes accueillis, il nous faudrait une surveillance constante mais aussi une loupe binoculaire...
- **Variez les fleurs et plantes aux alentours !** Il est important d'avoir, en plus des espèces ornementales, des plantes dites « indigènes » qui poussent naturellement dans la région, car si on joue sur la diversité des plantes, on aura une diversité animale, et c'est ainsi que s'installe un véritable équilibre, y compris avec les oiseaux bien sûr.
- **Beaux, moches, sales ?** Des concepts qui n'ont pas cours dans le monde des insectes ! De nombreux insectes sont qualifiés de nuisibles mais tout est question d'équilibre. Certains insectes mal-aimés travaillent dans l'ombre et sont souvent des pollinisateurs indispensables à la fécondation des végétaux, d'autres permettent le recyclage de la matière organique. On ne supporte pas les mouches domestiques et encore moins leurs asticots, mais sans ces insectes qui contribuent à nettoyer par exemple étables et bergeries, nous croulerions sous les déchets !



Hotel à insectes

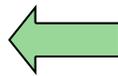
7 insectes auxiliaires qui feront le plus grand bien à votre jardin et qui peuvent être attirés dans les hôtels à insectes :

- Coccinelle
- Chrysopes
- Carabes
- Perce-oreilles
- Syrphes
- Osmies (ou abeilles solitaires)
- Papillons



Quelques exemples de matériaux utiles pour ces insectes, pour passer l'hiver, se reposer, se réfugier ou se reproduire.

- Des tiges creuses (ronce, bambou, etc.) et des coquilles d'escargots pour les osmies.
- De la paille pour les chrysopes.
- Des rondins de bois percés pour les abeilles charpentières.
- Des feuilles mortes et des écorces pour les anthocoris.
- De la laine de bois fragmentée pour les coccinelles.
- Des tiges de bois verticales pour les papillons.
- Des tuiles cassées et empilées pour nombre d'araignées.



Hôtel « Nicolas Decoquerel »



Hôtel « Caroline Croppi », construit par Ludovic Croppi.

Le saviez-vous?

Si l'on veut se débarrasser des mouches de façon naturelle, la solution ne consiste plus à tuer les mouches, mais à les éloigner. Il faut leur donner envie d'aller voir ailleurs (si on y est).

- Piquez des clous de girofle sur des oignons cuits. Placez-les dans des soucoupes avec un peu de vinaigre blanc. Disposez ces nouvelles « décorations » dans les coins des pièces préférées des mouches et pensez à les changer souvent.

- Investissez dans des pots de basilic et de petits pieds de tomate. Faites-en une jolie composition que vous placerez dans votre cuisine (vous pourrez ainsi vous en servir pour cuisiner) et sur votre table de salle à manger qui sera ainsi égayée.



Abeilles

Nos apiculteurs

Dans notre commune plusieurs personnes se sont lancées dans l'apiculture. Nous avons recueilli des infos auprès d'un chevin passionné, un « Doc » qui en pique pour ses abeilles.



Quelles sont les qualités à avoir pour devenir apiculteur ?

Avoir un tempérament calme et patient

L'apiculteur doit vivre au rythme de la nature, et de ses abeilles. Il doit être en symbiose avec la nature. L'apiculteur doit donc faire preuve de patience face aux éléments qui peuvent parfois lui mettre des bâtons dans les roues. Avec les abeilles, il ne faut pas se fier à un calendrier précis mais à la nature environnante pour savoir ce qu'il faut faire et quand. Il est également essentiel que l'apiculteur ait un caractère calme. En effet, les abeilles sont très sensibles. Si l'apiculteur est stressé ou nerveux, les abeilles vont le ressentir et devenir nerveuses et stressées à leur tour.

Aimer apprendre et observer

L'apiculture est un domaine en constante évolution. De nouvelles recherches et de nouvelles découvertes sont faites très régulièrement. Pour être un bon apiculteur, il faut être un bon observateur. L'apiculteur doit se baser sur la nature et non sur un calendrier. Il faut donc savoir bien observer la nature environnante, mais aussi le comportement des abeilles. Cela vous permettra de savoir quand intervenir, et quoi faire.

Être bricoleur

Ce n'est pas la peine d'être un professionnel du bricolage, même si certains apiculteurs construisent eux-mêmes leurs ruches. Il s'agit surtout d'être en mesure d'effectuer de petites réparations, de construire un abreuvoir pour les abeilles...

Nous venons de le voir, l'apiculture est un métier qui demande de nombreuses qualités. Toutes s'acquièrent et se développent avec l'expérience. Mais il est bon de les connaître avant de vous lancer. L'apiculture est un métier de passionné !

Si vous voulez vous lancer dans l'aventure de l'apiculture attention il faut déclarer votre activité à la direction des services vétérinaires de votre département via un formulaire CERFA

Protégeons nos amis les abeilles indispensables au cycle de la vie.
Elles fécondent nos plantes nos fruits et nos fleurs sans elle notre paysage serait désertique.
Il faut savoir que les colonies d'abeilles diminuent chaque année de 30 % .

Le bee wrap! L'emballage écolo en cire d'abeille.



Le bee wrap est un emballage réutilisable, un tissu enduit à la cire d'abeille qui permet de conserver et protéger les aliments, les plats. Imbibé de cire d'abeille, refroidie le tissu se rigidifie, ainsi il s'adapte à toutes les formes et tailles. Le bee wrap est complètement naturel, nettoyable et réutilisable à l'infini. C'est donc un matériau parfaitement sain, et surtout très écologique.

Ce tissu enduit de cire d'abeille a la faculté de retenir l'humidité tout en laissant passer l'air, ce qui permet une excellente conservation des aliments, que ce soit à l'air libre, dans un frigo ou même au congélateur.

DIY bee wrap, <https://www.bee-wrap.org/bee-wrap-diy-tuto/>



Abeilles



L'ABEILLE

Quand la reine pond, un œuf est fécondé et il me faut 21 jours pour me fabriquer, là je sors de l'alvéole en déchirant l'opercule et je file travailler.

D'abord je nettoie, puis je suis nourricière, ensuite mes glandes nourricières s'atrophient pour une nouvelle mission : je deviens cireuse puis bâtisseuse, chargée des travaux à l'intérieur de la ruche ou alors je suis magasinnière, ventileuse calfeutreuse ou gardienne. N'oubliez pas qu'avec tout cela, je butine et je ramène le nectar à la ruche, je le transfère à une copine qui va remplir les opercules.

En été je vis 6 semaines, en hiver comme il y a moins de travail, mon espérance de vie est alors de plusieurs mois.



LE FAUX BOURDON

C'est moi le mâle de la ruche. Dans une colonie nous sommes 2000. Je suis le produit de l'éclosion d'un œuf non fécondé. Contrairement à l'abeille ouvrière femelle, je ne possède pas de dard et ne récolte ni nectar ni pollen. Avant toute chose, mon rôle consiste à m'accoupler avec une reine fertile lors du vol nuptial, auquel je ne survit habituellement pas. Pendant que les abeilles butinent, je réchauffe le couvain, et nous ventilons la ruche pour éliminer l'humidité nuisible à la qualité du miel.



LA REINE

Je devais être ouvrière mais j'ai été choisie. Je sors de la ruche et suis fécondée par un faux bourdon. **Je deviens reine**, retourne dans la ruche, mon abdomen important et mes organes génitaux très développés vont me permettre de pondre... de pondre jusqu'à 2000 oeufs par jour.

Je suis dotée d'un aiguillon et je peux tuer une rivale.

Les abeilles me gavent de bouillie royale. Je ponde au centre de la ruche et j'élargis le cercle peu à peu, c'est le cadre du couvain, ou autour de lui le miel et le pollen sont déposés.

Comment bien choisir son miel ?

Le miel, comme un sac à main, peut être contrefait. En Asie : Le miel serait parfois mélangé avec du faux miel – composé de sucres artificiels (glucose et fructose), d'arômes et de colorants- qui en a le goût mais pas les propriétés. Pour éviter ces produits médiocres, achetez des miels locaux, en magasins biologiques ou sur les marchés.





La gestion des déchets

La gestion des déchets est et sera un enjeu majeur des prochaines années. Il est de bon ton de dire qu'un bon déchet est un déchet que l'on ne produit pas.

Aujourd'hui, nos déchets sont collectés puis expédiés à des Unités de Valorisation Energétique. La plus proche de notre commune se situe à Villefranche-sur-Saône. Cette UVE entièrement rénovée et agrandie en 2000, traite et brûle 80 000 tonnes de déchets par an.

Cette usine certifiée ISO 14 000 | fonctionne 24h/24h et 7/7 jours. Le principe de fonctionnement est le suivant :

Les camions passent sur un pont à bascule avant et après le vidage pour être pesés. Ils passent également devant une borne de radioactivité.

Deux fours de 4.5 t/h et de 6.5 t/h brûlent les déchets à une température minimum de 850°C.

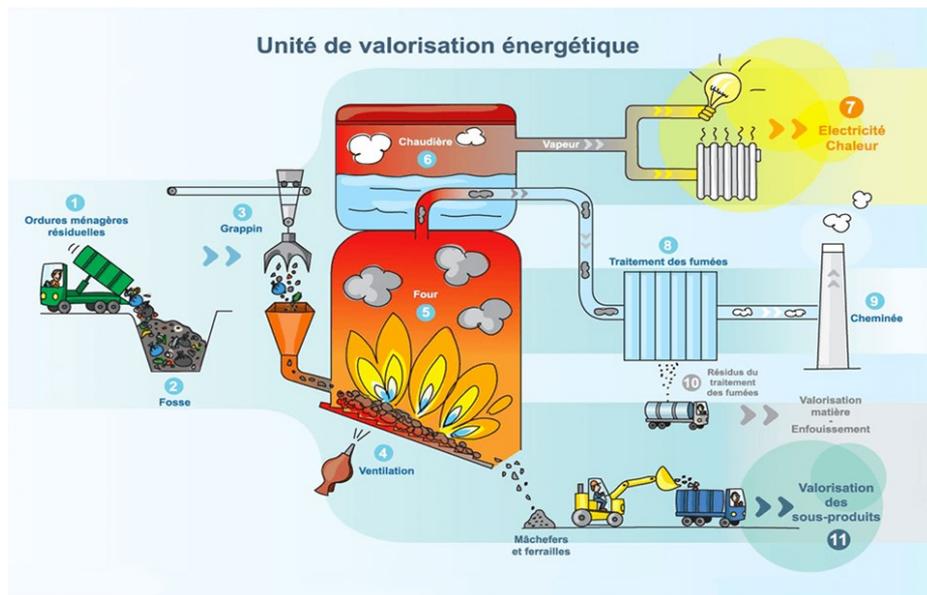
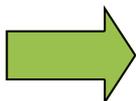
Les mâchefers (ce qui reste après l'incinération des déchets) sont valorisés en sous couche routière (17 000 tonnes/an).

Les Résidus d'Épuration des Fumées de l'Incinération des Ordures Ménagères (REFIOM) sont récupérés et valorisés dans des mines de sels (2 500 tonnes/an).

La chaleur issue de l'incinération produit de l'énergie. Elle est ensuite redistribuée en électricité pour alimenter environ 12 000 foyers, et vers un réseau de chauffage urbain pour chauffer 2 000 foyers.

Les rejets atmosphériques sont contrôlés en continu.

Ce schéma permet de visualiser plus aisément les différentes étapes de cette valorisation des déchets.



D'où la nécessité d'avoir une gestion du tri optimum pour éviter de brûler des déchets possédant un fort taux de valorisation. Voici quelques rappels sur les consignes de tri :

Conteneur vert :

Verre d'emballage



Le saviez-vous?

Dans le conteneur «verre», on ne met que le verre d'emballage, c'est-à-dire le verre qui a contenu à manger et à boire au moment de l'achat.



La gestion des déchets

Le verre est un matériau qui se recycle à l'infini sans perdre en poids, ni en qualité. La matière première du verre est le sable.



- 1- Colonne de tri
- 2- Le verre est cassé en petits morceaux, le calcin
- 3- Le calcin est chauffé à 1500°C pour être fondu
- 4- Après avoir été fondu, le verre sous forme de pâte est mis dans les moules
- 5- Objets en verre recyclés cuissons, le papier gras... ne se mettent pas au tri mais dans la poubelle normale. Ne pas déchirer les papiers.

Pour une tonne de verre, ce cycle de recyclage vertueux permet d'économiser en matière première

Conteneur jaune :

→ Plastiques, cartonnettes, emballages métalliques et papiers



Le saviez-vous?

Les gros cartons (carton brun) s'emportent à la déchèterie. Dans le conteneur «emballage», pour la matière plastique, on ne met que le plastique qui a la forme d'une bouteille ou d'un flacon. Ne pas imbriquer les emballages.

Les papiers spéciaux comme le papier crépon, le papier de cuisson, le papier gras... ne se mettent pas au tri mais dans la poubelle normale. Ne pas déchirer les papiers.

La matière première du plastique est le pétrole qui est une ressource épuisable. Recycler les bouteilles en plastique va permettre de l'économiser.



- 1- Colonne de tri.
- 2- Centre de tri : Avant d'aller à l'usine de recyclage, les bouteilles sont séparées en trois catégories : plastique transparent, plastique transparent coloré et plastique opaque.
- 3- une fois triées, les bouteilles en plastique sont broyées en paillettes et lavées.
- 4- Les paillettes sont fondues pour être transformées en pastilles de plastique ou en fibre textile.
- 5- Objets en plastiques recyclés.



La gestion des déchets

La collecte par la CCPA

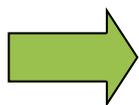
En 2020, la Communauté de Communes des pays de l'Arbresle a collecté sur les 17 communes 8 709 tonnes d'ordures ménagères (bac poubelle noir et jaune). Ces quantités sont en légère baisse par rapport à 2019.

La Communauté de Communes a implanté des conteneurs enterrés sur les communes de Courzieu, L'Arbresle et Lentilly. Le parc total est maintenant de 124 conteneurs enterrés.

Au niveau des deux déchèteries, 9 834 Tonnes de déchets ont été réceptionnées. La fréquentation est stable à 79 500 visiteurs. Depuis le 3 février 2020, les professionnels sont interdits en déchèteries publiques. Ils peuvent accéder à la déchèterie professionnelle de Fleurieux sur l'Arbresle ou trouver leur propre filière de traitement des déchets.

Le règlement intérieur définit un nombre de passages aux particuliers, 24 en véhicule léger et 6 en véhicule de 4 à 12 m³.

Une collecte exceptionnelle d'amiante a eu lieu en octobre permettant d'en collecter 13 tonnes.



Chiffres clés du service en 2020 :

Au total : 19 959 Tonnes de déchets produits sur le territoire soit 520 kg répartis en :

- 175 kg d'ordures ménagères résiduelles par habitant (en baisse de 2% par rapport à 2019)
- 50 kg de papiers et d'emballages recyclables (en baisse de 2% par rapport à 2019) – Taux de refus 19,6% (en hausse par rapport à 2019)
- 37 kg d'emballages en verre (+9 % par rapport à 2019)
- 258 kg déposés dans les deux déchèteries (en baisse de 20 % par rapport à 2019) avec un taux de valorisation de 87,5 %

Baisse du taux de Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères de 9,20% à 8,95 %



La gestion des déchets

Les déchets verts

En ce qui concerne la gestion communale des déchets verts, chaque commune doit assurer en interne le traitement de ce type de déchets. Pour Chevinay, une plateforme sera réhabilitée pour les stocker avant décomposition.

Pour les particuliers, ils doivent amener leurs propres déchets verts en déchetterie et surtout ne pas les brûler.

Qui est autorisé à brûler dans nos communes ? Pas les particuliers !

L'arrêté préfectoral du 20 décembre 2013 interdit de faire du feu quel que soit sa nature, bois, végétaux verts ou morts, déchets... Seuls les agriculteurs ne sont pas concernés. Si une charpente est attaquée par des parasites, elle pourra être brûlée avec la permission explicite du maire.

Brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules qu'une voiture à moteur diesel récent qui parcourt 13 000 km ou 14 000 km pour une voiture essence récente.

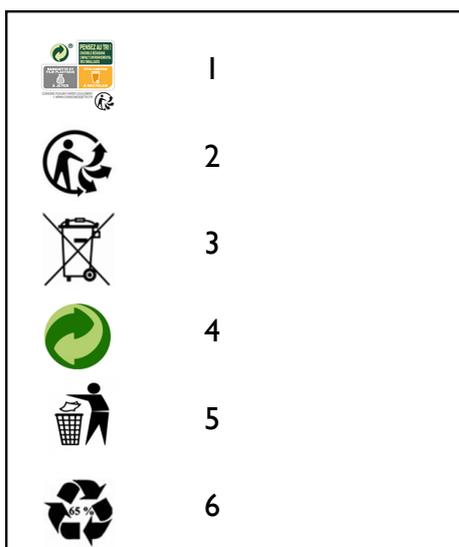
En comparaison avec un trajet de 20 km pour se rendre à la déchèterie, ces 50 kg de déchet produisent :

- 1 à 35 fois plus d'azote
- 10 à 400 fois plus de dioxine
- 7 à 700 fois plus de monoxyde de carbone
- 7 à 1350 fois plus de benzène



Sur les produits que nous achetons, plusieurs symboles nous donnent des informations précieuses pour éliminer vos déchets. **Mais connaissons-nous leurs significations ?**

Nous vous proposons de faire le lien entre les symboles et leurs noms:



A- Le Triman

B- La poubelle barrée

C- L'anneau de Möbius

D- Le Tidy man

E- Le Point vert

F- L'info tri

Réponses :

1F / 2A / 3B / 4E / 5D / 6C



La gestion des déchets

Signification des logos

Le Triman



Depuis janvier 2015, ce logo a fait son apparition sur certains produits et emballages. Le logo « Triman » indique que le produit ou l'emballage ne doit pas être jeté dans la poubelle des ordures ménagères, mais doit être trié ou rapporté dans un point de collecte (bacs en magasins, déchèteries...) pour être recyclé.

L'apposition du logo « Triman » par les industriels est progressive ; il ne figure pas encore sur tous les produits et emballages concernés. Donc attention, à ce jour l'absence de logo Triman ne veut pas dire qu'il ne faut pas trier le déchet.

La poubelle barrée



Elle figure sur les produits électriques et électroniques, sur les piles et les accumulateurs et indique que les déchets résultants de ces produits ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Ils doivent faire l'objet d'une collecte séparée selon les consignes en vigueur.

L'anneau de Möbius



C'est le symbole du recyclage. Les produits qui l'arborent, ou leur emballage, sont recyclables. Néanmoins, ils seront recyclés si le système de collecte ou la filière du recyclage existent et si les consignes de tri sont correctement respectées. Cette représentation du logo de Möbius signifie : « ce produit ou cet emballage est recyclable ».



Le chiffre à l'intérieur de l'anneau indique le pourcentage de matière recyclée qui entre déjà dans la composition du produit. Ce logo signifie : « ce produit ou cet emballage contient 65 % de matières recyclées ».

Le Tidy man



Ce logo incite juste les consommateurs à jeter, dans une poubelle, les emballages et conditionnements des produits après consommation.

Le Point Vert



Ce logo ne signifie PAS que le produit est recyclable. Celui-ci figure sur 95 % de nos emballages. Il permet juste de reconnaître une entreprise partenaire du programme français de valorisation des emballages ménagers. Il ne signifie pas que les produits sont recyclables.

L'info-tri



Une consigne de tri peut être apposée sur les emballages. Elle est associée au Point Vert et/ou au Triman. Elle distingue les différentes matières qui composent l'emballage (carton, plastique...) et donne pour chacun la consigne de tri. L'info-tri n'est pas obligatoire.



La gestion des déchets

Guide pratique pour bien commencer le zéro déchet : les 5 R

1- Refuser

C'est vraiment la base du zéro déchet. Refuser ce dont on n'a pas besoin. Que ce soit le courrier indésirable, la marchandise publicitaire, les emballages à usage unique ou les cadeaux inutiles. La liste peut être longue, mais elle dépend aussi de chacun d'entre nous. L'important, c'est de nous questionner sur nos réels besoins et de refuser ce qui est superflu.

2- Réduire

Celui-ci se rapproche grandement du premier, mais en diffère un peu. Il y a plusieurs objets dont nous avons besoin, mais que nous avons tendance à surconsommer. Deux excellents exemples sont les vêtements et les appareils électroniques. Dans le monde d'aujourd'hui, nous devons nous habiller et nous avons souvent besoin d'un téléphone et d'un ordinateur pour travailler. Mais nos garde-robes dépassent généralement nos besoins et nous avons aussi tendance à démultiplier les appareils électroniques sans en avoir réellement d'utilité.

3- Réutiliser / Réparer

Réutiliser non seulement ce que nous avons déjà à la maison avant d'acheter, mais aussi réutiliser ce qui existe déjà sur le marché de l'occasion avant d'acheter neuf. Ça permet de valoriser les ressources qui existent déjà plutôt que de créer de la demande pour de nouvelles ressources. «Réutiliser» signifie aussi «réparer» : nos vêtements et nos appareils électroniques par exemple afin de prolonger leur durée de vie!

4- Recycler

Ce «R» est sans doute celui qu'on pense le mieux maîtriser, mais ce n'est pas toujours le cas. On a tendance à penser que recycler, c'est vraiment ce qu'on fait de mieux pour l'environnement. Pourtant, le mieux reste toujours de ne pas produire un déchet à la base. Puis, si ce dernier est produit et recyclable, la deuxième solution est bel et bien de le recycler adéquatement.

5- Composter (Rendre à la terre)

Le compost, ça concerne les matières organiques! De façon générale, ce sont les résidus alimentaires. Lorsque ces matières se retrouvent dans un site d'enfouissement, comme elles n'ont pas accès à l'air pour composter, elles produisent du méthane : un gaz à effet de serre 25 fois plus puissant que le CO₂. Il est donc important de les composter (soit avec la collecte municipale, soit avec un composteur domestique) afin de produire un riche engrais pour nos plantes plutôt que de polluer.



Les poupoles



Poulaillers collectifs

Quel est le principe ? Regrouper dans un quartier un groupe de personnes intéressées pour gérer ensemble un poulailler. Un planning commun est mis en place pour le partage des tâches quotidiennes nécessaires à l'entretien du poulailler, le nettoyage et changement de paille, l'alimentation en eau et grains et la récolte des œufs. Il faut bien sûr disposer d'un espace herbeux clos suffisant et d'une structure assez grande et protégée des petits prédateurs pour accueillir les volatiles, avec nichoir et pondoir.

Le poulailler collectif joue un rôle écologique avec un recyclage direct de déchets, et peut favoriser un lien social entre les habitants d'un quartier : l'entretien et la récolte des œufs se font collectivement. Il peut avoir un rôle pédagogique également.

Par exemple à Chevigny les enfants de l'école ont eu l'occasion de visiter deux des poulaillers existants. Le poulailler de la Ceriseraie dispose même d'une planche présentant chaque race de poule, son alimentation, son mode de vie, ses habitudes !



Comment choisir et nourrir les poules ?

Il est recommandé de privilégier les producteurs/éleveurs de poules en agriculture raisonnée voire bio pour se procurer les jeunes poules. Elles ont des chances d'être en meilleure santé que celles vendues en magasin spécialisé. Le bouche-à-oreille est votre meilleur allié pour trouver un producteur sérieux près de chez vous. Privilégiez également des races de poules pondeuses, rustiques et locales. Elles seront plus résistantes et mieux adaptées au climat (exemples : Gâtinaise, Faverole, Marans, Gauloise dorée).

Les poules : de véritables recycleuses et composteuses sur pattes !
Parmi les quelques rares aliments déconseillés figurent les feuilles de poireaux, le céleri, la pomme de terre crue et les agrumes. A ce régime -là, une poule mange jusqu'à 150 kg de déchets organiques par an.

Le saviez-vous ? 5 infos sur les poulaillers collectifs

- Les pailles souillées et fientes compostées avec des déchets verts fournissent un engrais naturel riche en azote utile aux plantes.
- La poule participe à un entretien écologique du jardin (consommation des chenilles, escargots, limaces et insectes, aération et fertilisation du sol).
- La poule apprécie d'être nourrie à heures fixes et de disposer d'eau fraîche à volonté dans un abreuvoir propre.
- Il est utile d'indiquer le jour de ponte sur l'œuf au crayon à papier avant de le stocker. Il peut se conserver jusqu'à 30 jours. En cas de doute, il existe un test de fraîcheur : un œuf frais coule dans un verre d'eau ; sinon, il flotte.
- Un bon entretien et le stockage de la nourriture en conteneur hermétique limite les nuisibles comme les rats.



Les pouppoules



Poulaillers collectifs

Quelques expériences chevinoises.



Elles recyclent les déchets alimentaires, produisent de l'engrais, désherbent... et sont l'occasion de partager des moments conviviaux entre voisins ! Vous voulez poser une question sur le fonctionnement de ce système collectif, partager vos expériences et photos ? Envoyez un message à la mairie !



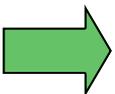
A la Ceriseraie :



Entrée du village côté cimetière :



Centre village rue du Crêt de la Roche :





Fabriquons au naturel!

Quelques idées à tester....

Lessive au savon de Marseille

Ingrédients (1L de lessive) :

- 30g savon de Marseille - sans huile de Palme
- 1L d'eau environ
- 1 c.s. bicarbonate de soude
- 1 c.s. cristaux de soude

Préparation :

1. On commence par râper ou mixer nos 30gr de savon s'il n'est pas en paillettes.
2. On fait chauffer de l'eau, soit à la bouilloire ou directement dans une casserole.
3. Une fois que l'eau est chaude, on ajoute le savon et on mélange jusqu'à dissolution
4. On coupe le feu et on ajoute le bicarbonate (doucement pour éviter la mousse), on mélange, on ajoute les cristaux de soude, on mélange une dernière fois.
5. On laisse refroidir dans la casserole et ensuite on peut transvaser dans une bouteille en verre ou un ancien bidon de récup.

Si vous utilisez un bidon de récup, il faut bien attendre que la lessive ait refroidi pour éviter que le plastique se déforme avec la chaleur et qu'accessoirement, des molécules de plastique viennent migrer dans votre lessive, ce serait dommage !

Dosage : Comme une lessive classique.

Source : <https://www.carnetgreen.fr/2019/06/recette-lessive-maison-savon-marseille-vert.html>

Lessive au lierre: Le lierre, une plante naturellement dotée de saponine.

Le lierre est plus qu'une plante grimpante qui s'agrippe aux arbres ou détériore nos façades.

En effet, Hedera helix contient de 5 à 8 % de saponine, certes toxique pour l'homme, mais qui possède des vertus moussantes et détergentes. Facile à identifier et disponible tout au long de l'année, la plante permet de réaliser très simplement une **lessive zéro déchet, gratuite et écologique.**

Préparation de la lessive, pour un litre de produit :

- Cueillir une cinquantaine de feuilles de lierre.
- Laver les feuilles à l'eau froide, pour ôter les impuretés puis les couper à l'aide d'une paire de ciseaux.
- Déposer les feuilles dans une casserole préalablement remplie d'un litre d'eau.
- Porter la préparation à ébullition à couvert, et maintenir pendant 15 minutes environ.
- Laisser refroidir durant 24 h afin d'extraire le plus possible de saponine.

Le liquide deviendra alors bien sombre et pourra être filtré et mis en bouteille. Il se conservera 3 semaines environ dans un endroit bien frais.



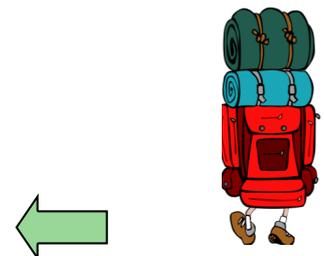
Nature, nature !

NOS SENTIERS, CHEMIN REMARQUABLES, LES RANDOS...

Un des nombreux atouts de notre commune est la proximité des monts du lyonnais proposant de nombreux circuits de randonnée. Les possibilités de les découvrir à pied, à vélo ou à cheval sont multiples et variées. Pour faciliter cette découverte, La CCPA a comme projet d'élaborer une fiche circuit au départ de chaque commune. Pour notre commune, nous avons proposé un circuit en boucle d'une petite dizaine de kilomètres au départ du village.



Les fiches randonnées seront très prochainement diffusées par l'office du tourisme de l'Arbresle, soit en téléchargement gratuit ou imprimées et diffusées gratuitement, leur parution est prévue au début de l'été 2021.





MAIRIE

42 route de St-Pierre
Tél: **04 74 70 42 63**
Fax: 04 74 70 37 02



Email: contact@mairie-chevinay.fr
www.mairie-chevinay.fr



La mairie est ouverte au public:

Mardi: 9h-12h 13h30-16h30
Judi: 9h-12h30 13h30-16h30
Vendredi: 13h30-18h

Erratum

dans le Trait d'union « Spécial entrepreneur »

Le numéro de téléphone de l'atelier repassage et retouche d'Aline Desgranges est : **06 16 94 85 70**

Fabriquons des bombes à graines pour distribuer à Chevinay, le long des chemins, dans les prés pour préserver la biodiversité !

Pour fabriquer des bombes à graines, munissez-vous de :

- 1 cuillère à soupe graines bio et reproductibles, évitons les invasives;
- 10 cuillères à soupe de terre de votre jardin ou de terreau, ou 4 pastilles de tourbe.
- 8 cuillères à soupe d'argile.



Vous avez le matériel nécessaire ? Alors allons-y :

1. Mélangez la terre ou les pastilles de tourbes dans un saladier
2. Ajoutez l'argile
3. Ajoutez un verre d'eau
4. Mélangez le tout avec vos mains pour former une pâte homogène grise
5. Ajoutez les graines à votre pâte puis mélangez une nouvelle fois
6. Votre pâte est prête: vous n'avez plus qu'à confectionner les bombes à graines en formant des boules de la taille d'une balle de ping pong vous pouvez également le faire dans une coquille d'oeuf !

Merci à Anne-Marie Larchier.

APPEL A TISSUS

COUPONS,
COTON, LIN,
UNIS, MOTIFS...

VOUS AVEZ DES MORCEAUX DE TISSUS QUI ATTENDENT UNE SECONDE VIE ?

La **bibliothèque** les récupère avec plaisir pour de futurs ateliers coutures durables et écologiques!

Vous pouvez les déposer aux horaires d'ouverture de la bibliothèque, ou dans la boîte de retour des livres.

MERCI D'AVANCE!



Prochain trait d'union spécial Associations

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie !

